



Auvergne-Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme  
Clermont-Ferrand  
boulevard Jean-Jaurès, place Littré, rue de Vallières, rue Roberval

## Lotissement concerté Bonhomme et Palazzi

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002887

Date de l'enquête initiale : 2024

Date(s) de rédaction : 2025

Cadre de l'étude : inventaire topographique La ceinture des boulevards de Clermont-Ferrand

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : lotissement concerté

Appellation : Bonhomme et Palazzi

Parties constituantes non étudiées : immeuble, garage

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Réseau hydrographique :

Références cadastrales : 2022, HO, 0115 ; 2022, HO, 0079 ; 1831, L3, 1045

### Historique

Une première demande de permis de construire est déposée par le gérant de la société d'étude et de construction du centre, M. Deprez, sous maîtrise d'œuvre de l'architecte Julien Arnaud. Ce permis est annulé. L'arrêté préfectoral d'approbation du lotissement est daté du 20 mai 1955. Le projet en est présenté par M. Paul Duplaix pour le compte des conjoints Bonhomme-Palazzi. C'est à ces noms et avec l'architecte Julien Arnaud en maîtrise d'œuvre qu'une nouvelle demande de permis de construire d'un groupe d'immeuble à logements économiques et familiaux est déposée le 24 février 1955. Le certificat de conformité des bâtiments 4, 5 et 6 est délivré le 12 décembre 1956 ; le certificat du bâtiment 3 le 5 juillet 1957 ; celui des bâtiments 1 et 2 le 17 août 1958 ; celui des blocs 7, 8 et 9 le 11 mars 1959. En 1957, la Ville menace le lotisseur d'exercer, via le tribunal civil, une contrainte si les travaux d'aménagement de la voirie ne sont pas achevés le 28 février 1958.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1955 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Julien Arnaud (architecte, attribution par source)

### Description

Le lotissement occupe **deux vastes parcelles** (HO 0115 et HO 0079) bordées au nord-est par la place Littré, à l'ouest par la rue Henri-Rivière et à l'est par la rue de Vallières. Les deux parcelles, placées en frange septentrionales d'îlots s'étirant vers le sud, sont séparées l'une de l'autre par la rue Roberval. Le **premier plan de masse** du lotissement prévoyait d'aménager des espaces verts entre les immeubles. Le **plan de masse définitif** réduit considérablement l'emprise du végétal afin d'implanter des garages. Leur localisation en pourtour de la parcelle HO 0079 implique l'accès automobile de l'ensemble du terrain, par conséquent, la pose d'un revêtement carrossable incompatible avec des plantations.

L'implantation des immeubles est similaire sur les deux plans. Les immeubles de la parcelle HO 0115 sont de hauteurs distinctes. La façade de l'immeuble n°3, haut de deux étages sur rez-de-chaussée surélevé, est à l'alignement de la rue de Vallières. Les deux autres immeubles de la parcelle HO 0115 comptent quatre étages. L'un tourne le dos à la rue Roberval, sa façade étant implantée en recul oblique de la rue de Vallières, l'autre présente à la rue une élévation latérale à une seule travée, la façade étant implantée vers le cœur de l'îlot. Cette configuration multiplie les **pignons aveugles** visibles depuis la rue Roberval et la place Littré. Il en est de même sur l'autre parcelle du lotissement (HO 0079). Les deux immeubles

les plus hauts sont respectivement implantés à l'alignement de la rue Roberval et en recul d'alignement parallèle à cette rue tandis qu'un immeuble comptant un étage de moins s'aligne à la rue au moyen d'un pignon percé d'une seule travée.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, 4 étages carrés

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

## Lotissement Bonhomme et Palazzi : rupture d'alignement et de dialogue avec l'espace urbain

La création de la place Littré et de la voirie en étoile y aboutissant est prévue au [plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension \(PAEE\)](#) issu de la loi Cornudet (1919), dressé par J. Morel en 1925. L'essentiel des travaux de voirie sont effectués dans les années 1930 : prolongement de la rue Drelon, ouverture du boulevard Jean-Jaurès et de la partie de la rue Henri-Rivière comprise entre le boulevard et la rue André-Theuriet. L'état visible sur la [photographie aérienne de 1944](#) persiste jusque dans la seconde moitié des années 1950. En 1953, la rue Roberval qui doit [traverser les jardins de la propriété Bonhomme](#) n'est pas encore ouverte. Elle commence à s'ébaucher en 1956 à la faveur de la création du lotissement concerté Bonhomme et Palazzi et ne semble véritablement s'achever qu'une huitaine d'années plus tard (voir la [photographie aérienne de 1964](#)). Conformément à la loi du 19 juillet 1924, les lots doivent être desservis par des rues dont la viabilisation est prise en charge par le propriétaire du terrain. Dans le cadre d'un lotissement concerté, l'allotissement se fait par constructions. Il est ainsi prévu que le lotisseur aménage la rue Roberval qui dessert les immeubles implantés de part et d'autre de sa chaussée (terrassement et nivellement, formation du trottoir, confection de la sous-chaussée et de la chaussée, bordure des trottoirs et caniveaux) et y installe les canalisations nécessaires (égouts, eau, gaz) ainsi que les infrastructures pour l'éclairage. Les ventes d'appartements ne peuvent intervenir avant la réalisation de ces travaux. La rue ainsi construite est cédée à titre gracieux à la Ville pour être versée au domaine public. L'entretien des espaces verts implantés au sein des parcelles reste à la charge des co-propriétaires des immeubles. Cependant, deux mois après l'arrêt accordant le permis de lotir, le mandataire des propriétaires, M. Duplaix, souligne qu'un accord avait été passé entre le premier adjoint et l'architecture qui réduisait l'aménagement de la voirie à n'être que sommaire. M. Duplaix souligne, de surcroît, le caractère économique des constructions qui vaudrait d'épargner des frais au lotisseur. Ainsi demande-t-il que la Ville réexamine les aménagements imposés et demande "la suppression de certains travaux, notamment l'empierrement des chaussées en pierre cassée de 0m12 d'épaisseur avec répandage de sable d'agrégation et cylindrage" (source dossier du lotissement, 2074 W 574). En juillet 1956, la Ville revient sur la répartition des travaux précédemment actée à l'amiable entre le premier-adjoint et l'architecte, Julien Arnaud. Il s'agissait alors non plus de supprimer certains travaux mais de laisser à la Ville le soin d'exécuter les aménagements de voiries, le lotisseur devant ensuite verser à la recette municipale une somme calculée sur devis. La Ville revient sur cet engagement (voir note à monsieur le maire du 2 juillet 1956). Il s'en suit des atermoiements qui amènent la Ville à sommer les lotisseurs, en janvier 1958, d'achever les travaux (le certificat d'achèvement ne sera délivré qu'en février 1959). Ainsi, malgré la loi de 1924 empêchant que le privé ne fasse de plus value grâce aux investissements publics, les aménageurs privés persistent à renâcler devant l'obligation de financer des travaux à bénéfice collectif.

Le domaine Bonhomme comprenait une demeure dite "château de Vallières" précédée d'un jardin dont la limite septentrionale [empiétait sur l'actuelle place Littré](#). Le vis-à-vis de cet ensemble avec l'église sainte Jeanne-d'Arc, dialogue s'établissant de part et d'autre de la place Littré, reflétait une façon d'habiter l'espace urbain par une monumentalité aux abords dégagés, pour l'église, et par une mise en scène de l'habitat dans un écrin de verdure, pour la demeure. Cet ensemble, demeure et jardin, sont détruits par le lotissement. L'implantation des immeubles 1 et du groupe A du [plan de masse définitif](#) privilégie la rue Roberval et n'offre à la place Littré que des [murs pignons aveugles](#). A l'inverse, les façades des immeubles 2 et 7 sont orientées vers le cœur d'îlot et la rue Roberval ne reçoit alors que leurs élévations latérales aveugles. On voit ici s'exprimer un courant d'urbanisation dédaignant la voirie et prenant comme base d'implantation l'orientation des constructions, privilégiant l'axe nord-est pour les élévations principales, au sein de vastes parcelles censément plantées. Dans ce courant, l'ensemble résidentiel privé tend à s'autonomiser par rapport aux espaces urbains publics. De plus, le dogme de l'orientation est-ouest n'est pas ici respecté puisque les bâtiments 2 et 7 sont orientés nord-sud, sans que pour autant ce phénomène ne s'explique par la volonté d'habiller le pourtour de la place Littré ni par celui de fermer l'espace afin de ménager une cour centrale. Le plan d'implantation de ce lotissement correspond à celui des îlots ouverts, les immeubles non mitoyens étant en alignement discontinu, séparés par des allées de desserte, en recul d'alignement ou à l'alignement latéral.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, Expropriations boulevard Sud, 1926**  
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 224. Expropriations : **boulevard Sud. Partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux : enquête parcellaire, déclaration d'utilité publique, état estimatif des terrains à acquérir, jugement d'expropriation, notifications, devis estimatif des travaux** (plan d'alignement, plan parcellaire, plan du calcul des surfaces, plan des lieux après exécution des travaux : 1926). 1916-1928.  
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224
- **AC Clermont-Ferrand, PC 887, Permis de construire immeubles, 1 et 2 rue Roberval, 1953**  
AC Clermont-Ferrand. PC 887. **[Demande de permis de construire immeubles, lotissement Bonhomme-Palazzi, rue Roberval]**. 15 juillet 1953.  
AC Clermont-Ferrand : PC 887
- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 574, Lotissement Bonhomme-Palazzi, place Littré, 1955**  
AC Clermont-Ferrand. 2074 W 574. **Lotissement Bonhomme-Palazzi**, place Littré. 1951.  
AC Clermont-Ferrand : 2074 W 574
- **AC Clermont-Ferrand, PC 1667 et bis, Permis de construire immeubles, 1 et 2 rue Roberval, 1955**  
AC Clermont-Ferrand. PC 1667 et bis. **[Demande de permis de construire immeubles, lotissement Bonhomme-Palazzi, rue Roberval]**. 13 juin 1955.  
AC Clermont-Ferrand : PC 1667 et bis

### Documents figurés

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**  
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel. Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.  
AC Clermont-Ferrand : sans
- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1945**  
**[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré]** / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°3410-0121, réf. C3410-0121\_1945\_CDP229\_5006. 1 : 13618. 27 août 1945. Photogr. pos.  
IGN : C3410-0121\_1945\_CDP229\_5006
- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1953**  
**[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré]** / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0381, réf. C2531-0381\_1953\_CDP3726\_0424. 1 : 4844. 19 mai 1953. Photogr. pos.  
IGN : C2531-0381\_1953\_CDP3726\_0424
- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1956**  
**[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré]** / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0361, réf. C2531-0361\_1956\_CDP1141\_0533. 1 : 3458. 17 décembre 1956. Photogr. pos.  
IGN : C2531-0361\_1956\_CDP1141\_0533
- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1960**  
**[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré]** / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0102, réf. C2531-0102\_1960\_FR240\_0053. 1 : 17622. 25 août 1960. Photogr. pos.  
IGN : C2531-0102\_1960\_FR240\_0053
- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1964**

[Jean-Jaurès, secteur place Littré] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°5688, réf.  
C2531-0211\_1964\_CDP4038\_5688. 1 : 8579. 05 juillet 1964. Photogr. pos.  
IGN : C2531-0211\_1964\_CDP4038\_5688

## Annexe 1

### Note à monsieur le maire, aménagement de voirie lotissement Bonhomme-Palazzi, 2 juillet 1956

Note à monsieur le maire - lotissement Bonhomme-Palazzi, rue Roberval et de Vallières

Comme suite à l'entretien que M. le premier-adjoint a eu avec M. Arnaud, au mois de septembre dernier, nous avons décidé que l'aménagement des voies publiques du lotissement Bonhomme-Palazzi serait effectué par la Ville, à condition que le lotisseur verse à la recette municipale une somme de 1 835 000 francs. Cependant, nous n'avons pas reçu l'engagement que les intéressés auraient dû nous donner à l'époque s'ils avaient accepté notre chiffre. Aujourd'hui, ils nous demandent de faire le travail en sollicitant des délais de paiement. Nous avons demandé aussitôt à M. l'ingénieur si les prix mentionnés dans le devis du 20 septembre 1955 étaient toujours valables. Pour le moment, ils n'ont subi aucune variation, mais comme les travaux envisagés ne pourront pas être entrepris avant 2 ou 3 mois une augmentation des prix peut se produire entre temps.

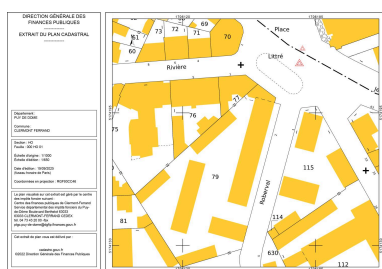
Selon l'avis de M. l'ingénieur : "Il ne paraît pas intéressant pour la Ville d'exécuter les travaux de voirie pour le compte du lotisseur. Ce serait, à notre avis, un précédent dont pourraient se prévaloir d'autres lotisseurs, et il paraît opportun de laisser aux intéressés le soin d'exécuter les travaux sous notre contrôle."

Il convient de tenir compte, d'autre part, de la hausse des prix qui risque d'intervenir avant la fin des travaux, les lotisseurs devaient s'engager, si satisfaction leur était accordée, à nous rembourser ce que nous aurons nous-même à régler à l'entrepreneur, mais nous ne voyons pas alors l'avantage que les conjoints Bonhomme-Palazzi pourraient retirer de cette opération.

Le 2 juillet 1956

Soumis à M. le premier-adjoint

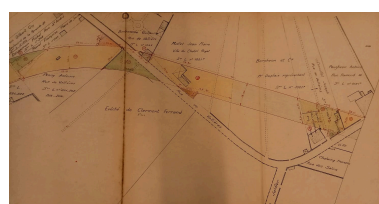
## Illustrations



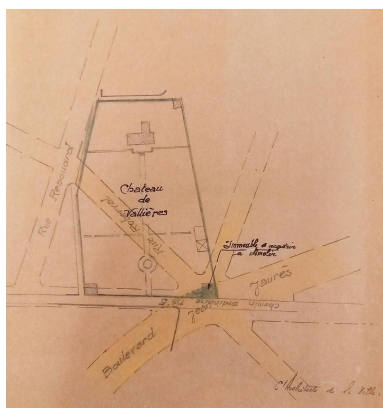
Plan cadastral, secteur place Littré  
Dess. Félicie Fougère ,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20256302110NUDA



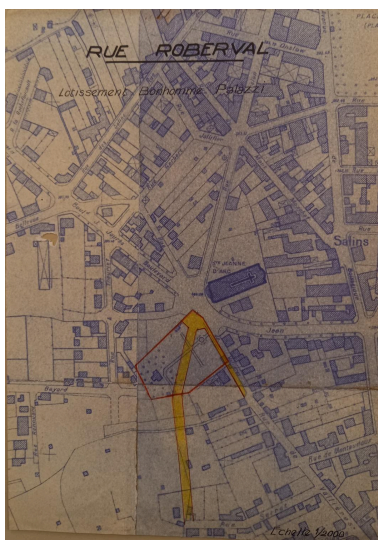
Détail du boulevard sud extrait  
du Plan d'Aménagement,  
d'Embellissement et d'Extension  
(PAEE) issu de la loi Cornudet  
(1919) et dressé par J. Morel en 1925  
Repro. Jean-Michel Périn,  
Autr. G. Morel  
IVR84\_20246301684NUCA



Boulevard Jean-Jaurès,  
coude de la rue de Vallières  
Repr. Félicie Fougère  
IVR84\_20256300070NUCA



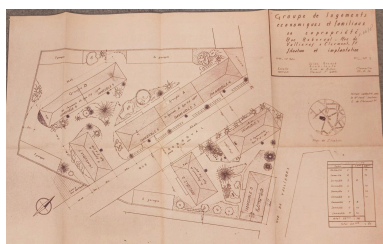
Plan parcellaire du château de Vallières, expropriation de l'angle pour l'ouverture du boulevard Jean-Jaurès  
Repro. Félicie Fougère  
IVR84\_20256301100NUCA



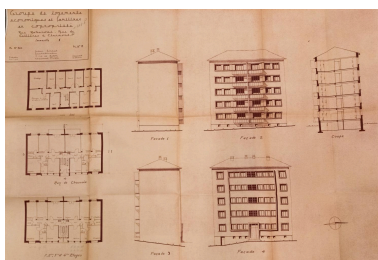
Plan d'ouverture de la rue Roberval traversant le lotissement Bonhomme et Palazzi  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20256302079NUCA



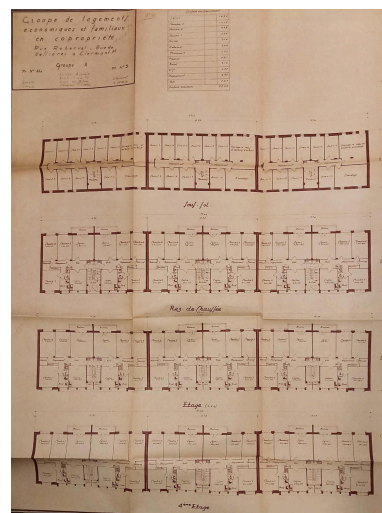
Plan de masse du lotissement Bonhomme-Palazzi (premier projet 1953)  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. Julien Arnaud  
IVR84\_20256302097NUCA



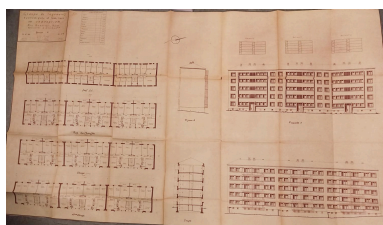
Plan de masse du lotissement Bonhomme-Palazzi (projet définitif 1955)  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. Julien Arnaud  
IVR84\_20256302098NUCA



Façade 2 sur la rue Roberval, façade 5 sur la rue de Vallières, élévation 1 sur la place Littré  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. Julien Arnaud  
IVR84\_20256302099NUCA



Plans des niveaux du groupe d'immeuble A  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. Julien Arnaud  
IVR84\_20256302100NUCA



Façade 1 sur la rue Roberval  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. Julien Arnaud  
IVR84\_20256302109NUCA



Place Littré, domaine du château de Vallières

Place Littré, domaine  
du château de Vallières  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20256302087NUC

Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20256300300NUC



Place Littré, construction sur l'ancien  
domaine du château de Vallières  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20256300301NUC

Place Littré, construction sur l'ancien  
domaine du château de Vallières  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20256300302NUCA

Place Littré, fin d'aménagement  
avec construction de l'immeuble  
d'angle sur le boulevard Jean-  
Jaurès et la rue Henri-Rivière  
Repro. Félicie Fougère ,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20256302078NUC



Immeubles implantés latéralement  
à la place : mur aveugle et  
mur d'héberge sur la place.  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256300299NUCA

Elévations aveugles des  
immeubles place Littré  
Phot. Christian Parisey  
IVR84\_20236300350NUC4A

Vue des immeubles de la rue  
Roberval depuis la place Littré  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256302096NUCA



Elévation des bâtiments au sud  
de la place Littré. Mur d'héberge  
de l'immeuble placé latéralement  
et rattrapage de l'alignement  
par une construction basse.  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256300307NUCA

Immeubles du lotissement  
Bonhomme et Palazzi  
Phot. Michel Pérès  
IVR84\_20256302604NUCA

Immeubles du lotissement  
Bonhomme et Palazzi  
Phot. Michel Pérès  
IVR84\_20256302606NUCA



Immeubles du lotissement  
Bonhomme et Palazzi  
Phot. Franck Trabouillet  
IVR84\_20256302686NUCA



Immeubles du lotissement  
Bonhomme et Palazzi. A l'arrière-  
plan, l'église Sainte-Jeanne-d'Arc.  
Phot. Franck Trabouillet  
IVR84\_20256302690NUCA



Immeubles du lotissement  
Bonhomme et Palazzi. A l'arrière-  
plan, l'église Sainte-Jeanne-d'Arc.  
Phot. Franck Trabouillet  
IVR84\_20256302691NUCA



Façade sur la rue Roberval  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256302092NUCA



Façade sur la rue Roberval  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256302093NUCA



Façade sur la rue de Vallières  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256302095NUCA



Immeubles du lotissement  
Bonhomme et Palazzi  
Phot. Franck Trabouillet  
IVR84\_20256302689NUCA



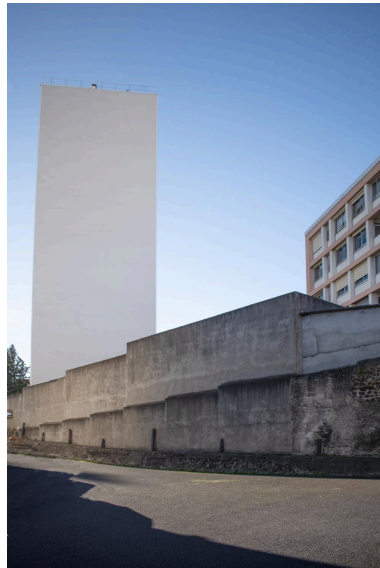
Immeubles du lotissement  
Bonhomme et Palazzi  
Phot. Franck Trabouillet  
IVR84\_20256302687NUCA



Immeubles du lotissement  
Bonhomme et Palazzi  
Phot. Franck Trabouillet  
IVR84\_20256302688NUCA



Garages et immeuble, vus  
depuis le fond de la parcelle du  
lotissement Bonhomme et Palazzi  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256302488NUCA



Mur d'enceinte du lotissement  
Bonhomme et Palazzi. Mur  
aveugle d'une tour voisine.  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256302489NUCA



Immeubles et garages  
en fond de lotissement  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256302490NUCA



Détail d'architecture : entrée  
Phot. Félicie Fougère  
IVR84\_20256302094NUCA

## Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les carrefours et places des boulevards de Clermont-Ferrand (IA63002760) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand

Les lotissements des boulevards (IA63002758)

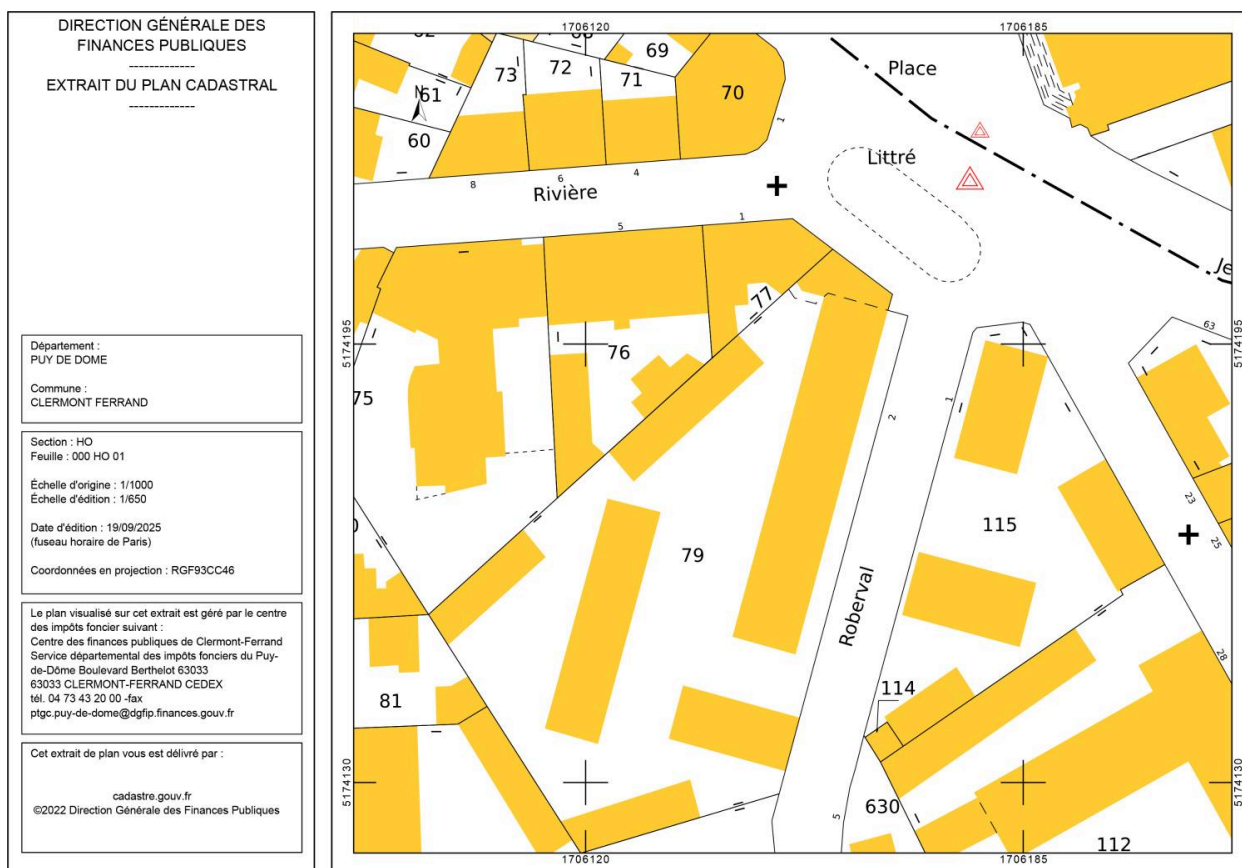
**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

boulevard Jean-Jaurès (IA63002805) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, boulevard Jean-Jaurès

Auteur(s) du dossier : Félicie Fougère

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan cadastral, secteur place Littré

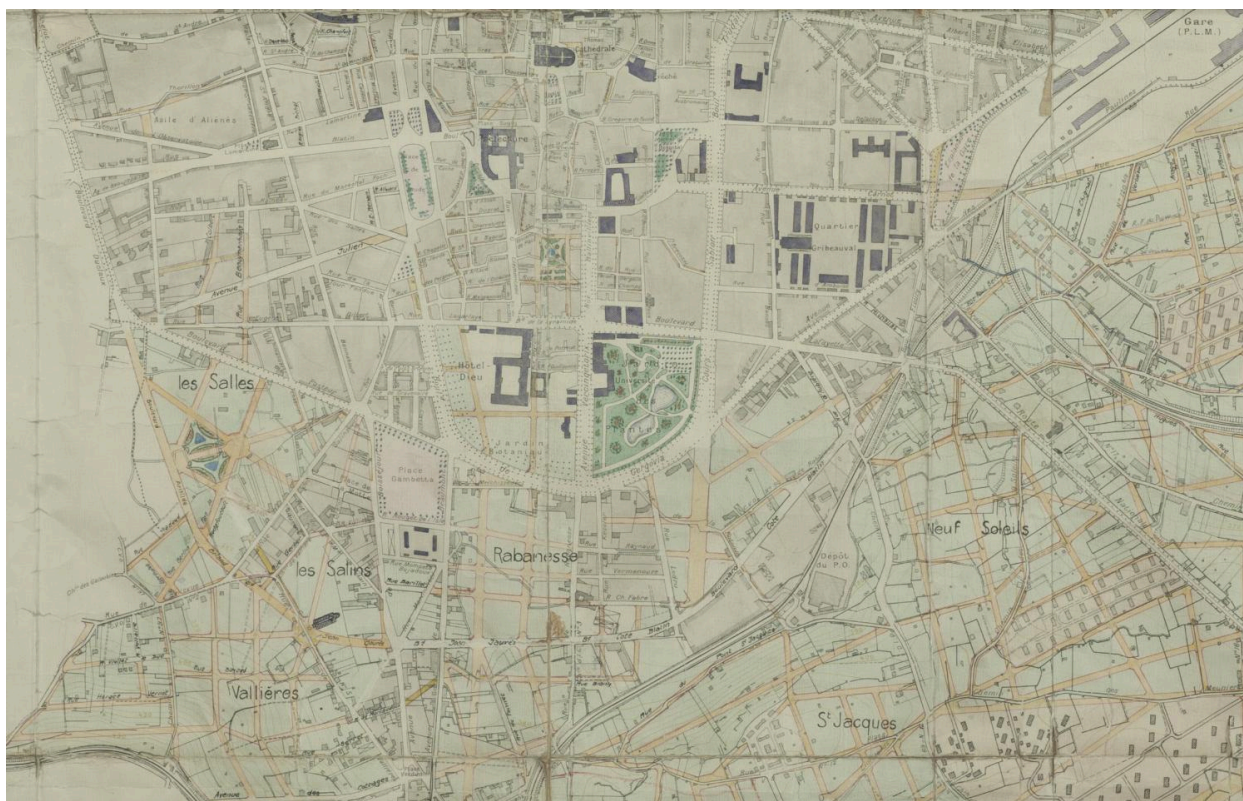
IVR84\_20256302110NUDA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Ministère des finances et des comptes publics, [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du boulevard sud extrait du Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) issu de la loi Cornudet (1919) et dressé par J. Morel en 1925

Référence du document reproduit :

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**  
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.  
Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.  
AC Clermont-Ferrand : sans

IVR84\_20246301684NUCA

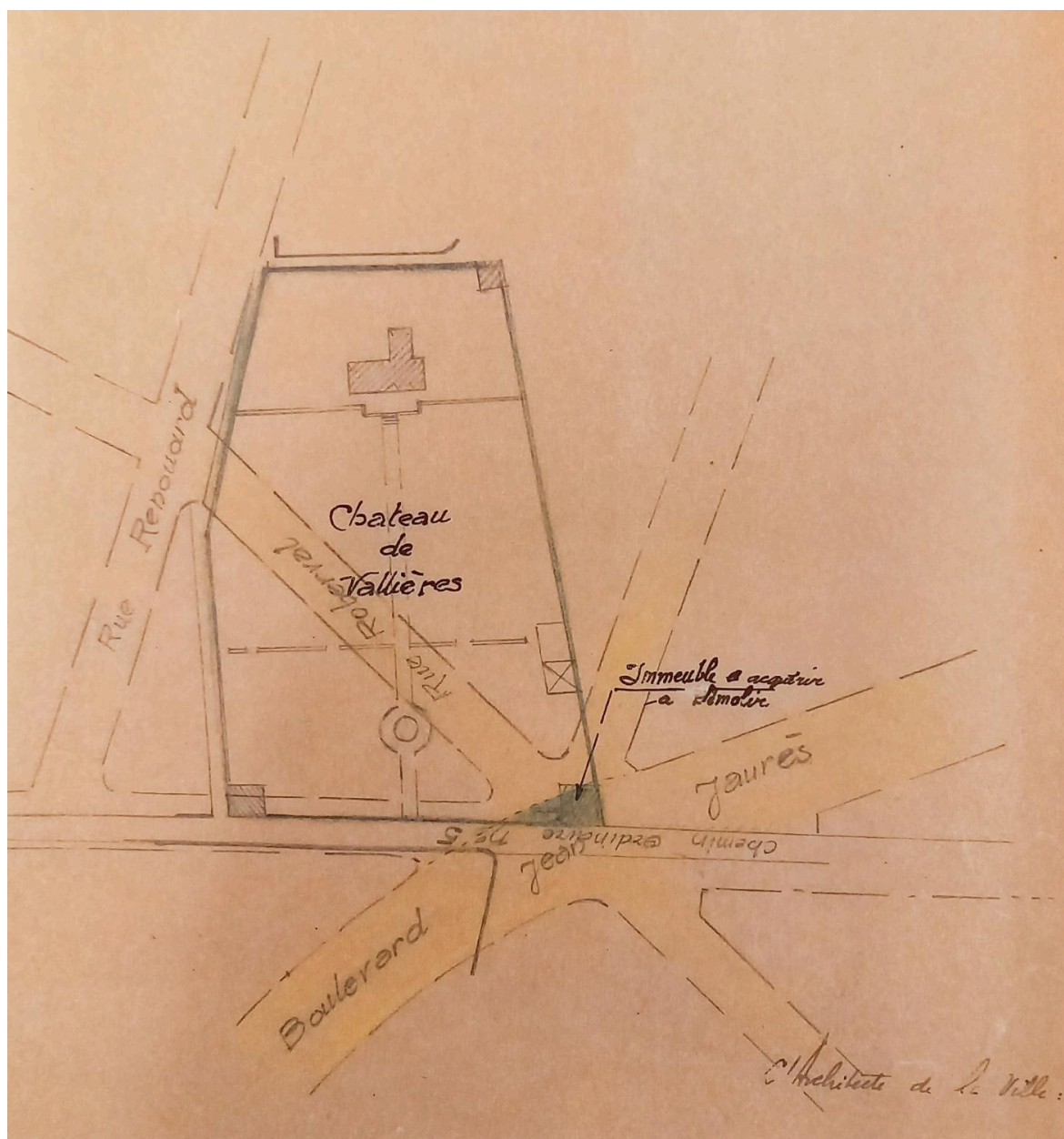
Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Michel Périn

Auteur du document reproduit : G. Morel

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan parcellaire du château de Vallières, expropriation de l'angle pour l'ouverture du boulevard Jean-Jaurès

Référence du document reproduit :

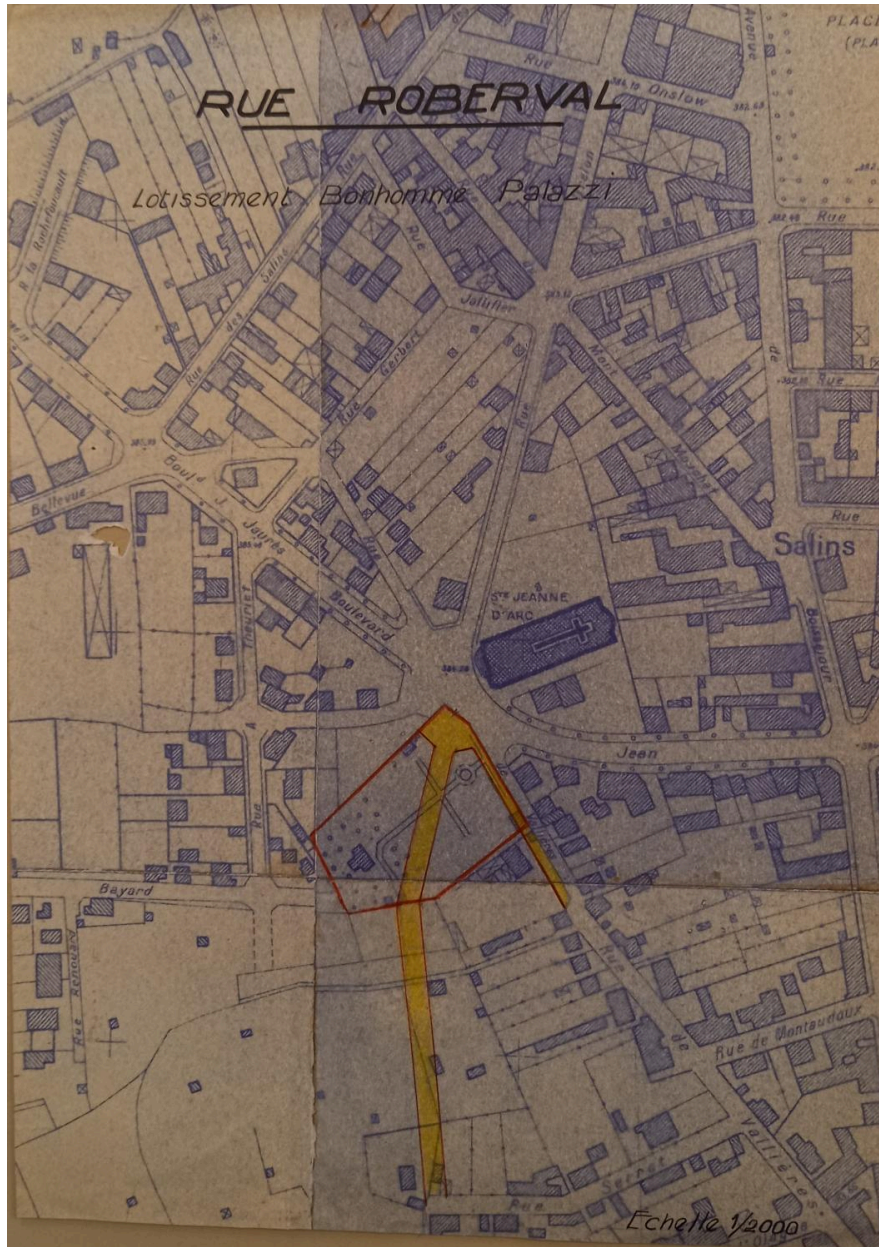
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, Expropriations boulevard Sud, 1926**  
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 224. Expropriations : **boulevard Sud. Partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux : enquête parcellaire, déclaration d'utilité publique, état estimatif des terrains à acquérir, jugement d'expropriation, notifications, devis estimatif des travaux** (plan d'alignement, plan parcellaire, plan du calcul des surfaces, plan des lieux après exécution des travaux : 1926). 1916-1928.  
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

IVR84\_20256301100NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ouverture de la rue Roberval traversant le lotissement Bonhomme et Palazzi

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 574, Lotissement Bonhomme-Palazzi, place Littré, 1955**  
AC Clermont-Ferrand. 2074 W 574. **Lotissement Bonhomme-Palazzi**, place Littré. 1951.  
AC Clermont-Ferrand : 2074 W 574

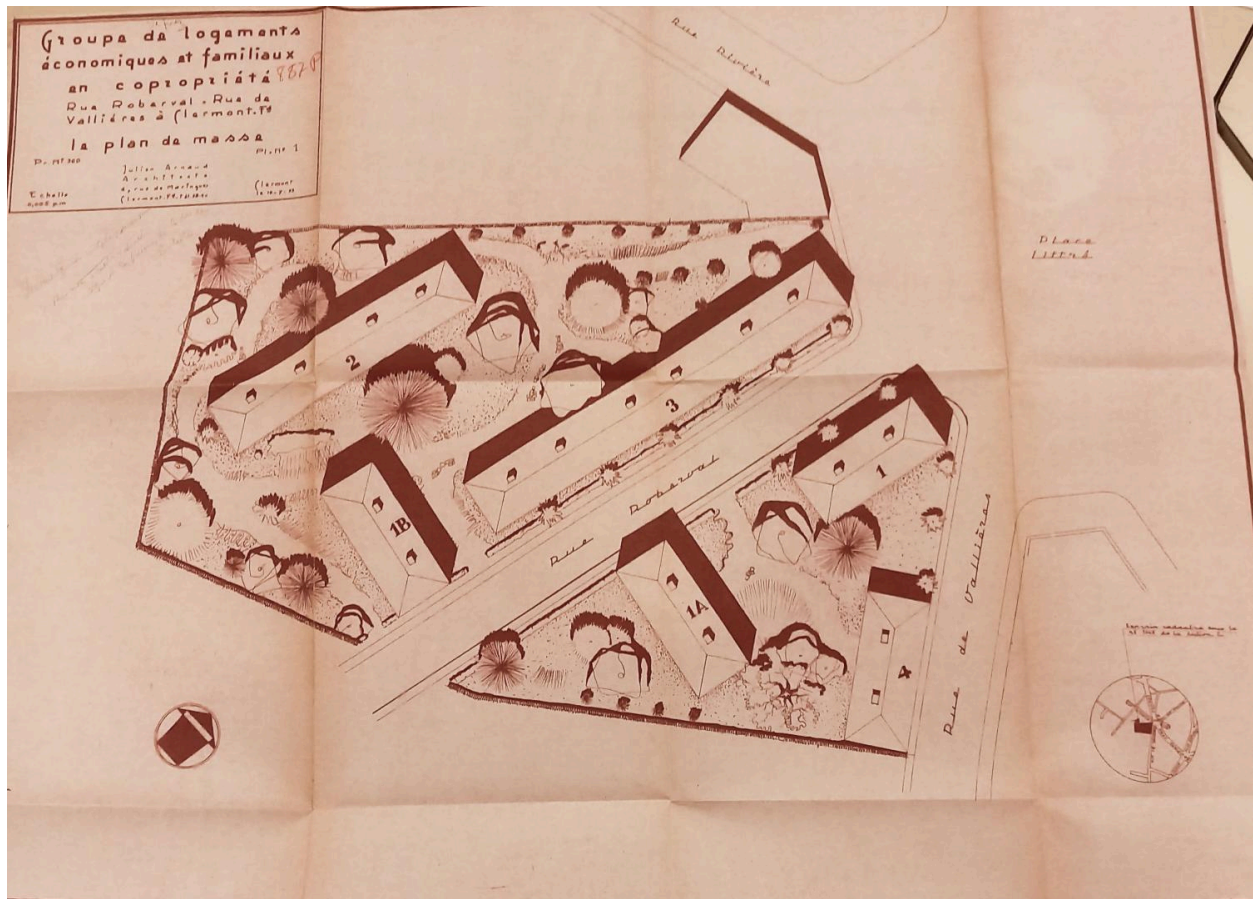
IVR84\_20256302079NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de masse du lotissement Bonhomme-Palazzi (premier projet 1953)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 887, Permis de construire immeubles, 1 et 2 rue Roberval, 1953**  
AC Clermont-Ferrand. PC 887. [Demande de permis de construire immeubles, lotissement Bohomme-Palazzi, rue Roberval]. 15 juillet 1953.  
AC Clermont-Ferrand : PC 887

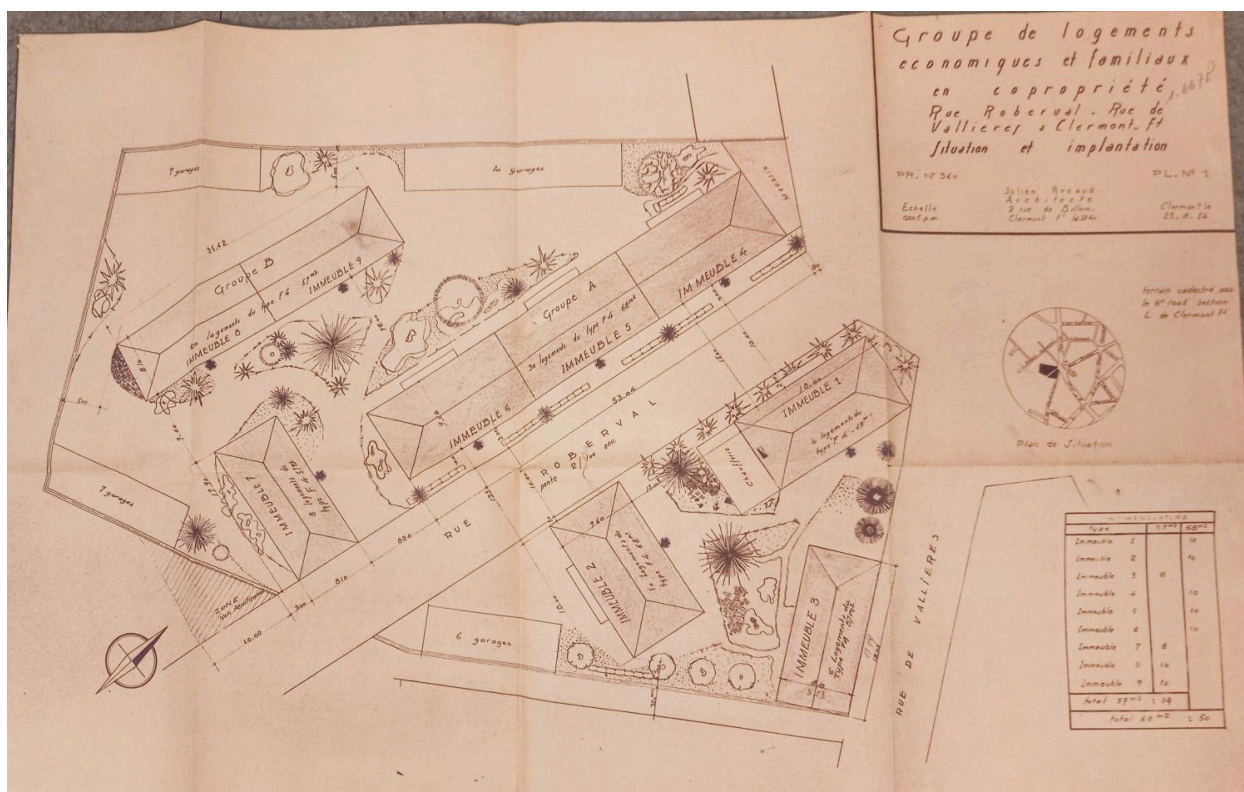
IVR84\_20256302097NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Julien Arnaud

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de masse du lotissement Bonhomme-Palazzi (projet définitif 1955)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 1667 et bis, Permis de construire immeubles, 1 et 2 rue Roberval, 1955**  
AC Clermont-Ferrand. PC 1667 et bis. [Demande de permis de construire immeubles, lotissement **Bohomme-Palazzi, rue Roberval**]. 13 juin 1955.  
AC Clermont-Ferrand : PC 1667 et bis

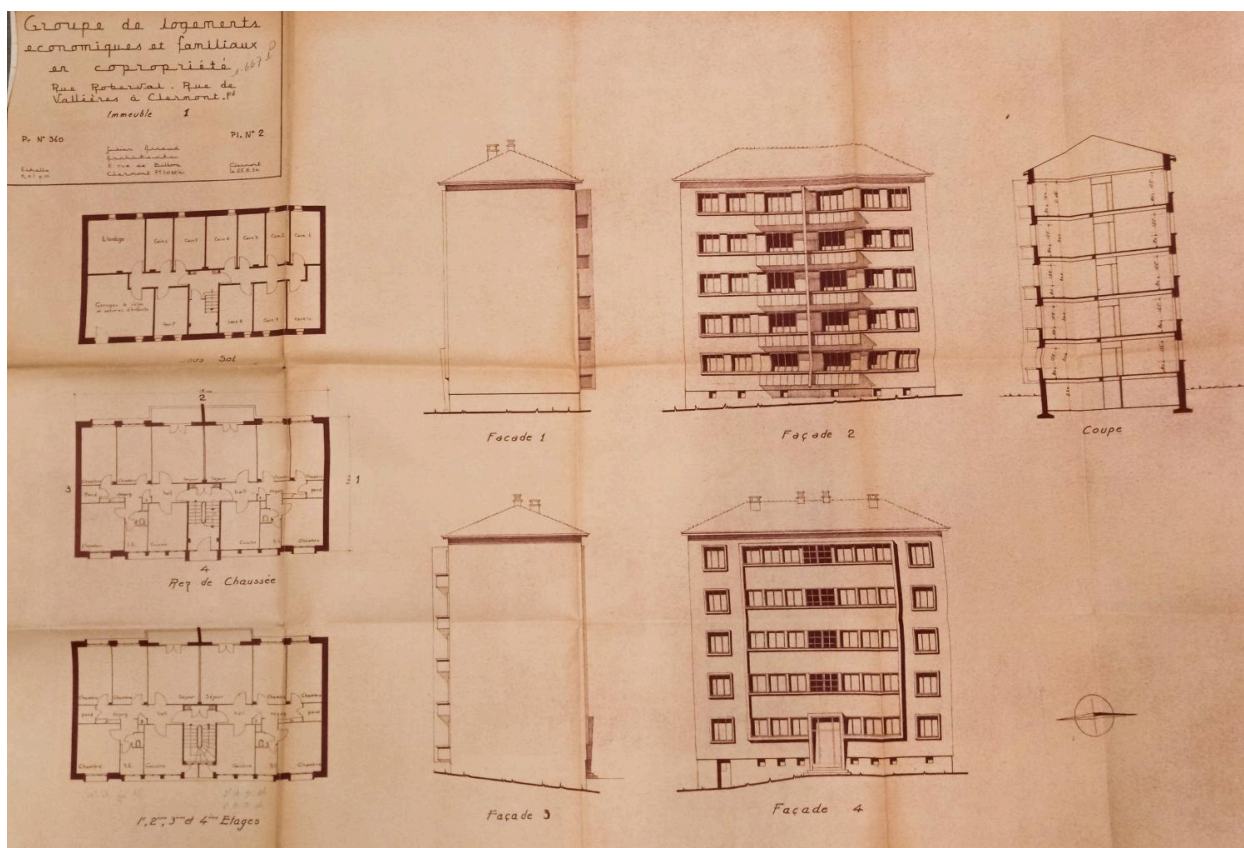
IVR84\_20256302098NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Julien Arnaud

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade 2 sur la rue Roberval, façade 5 sur la rue de Vallières, élévation 1 sur la place Littré

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 1667 et bis, Permis de construire immeubles, 1 et 2 rue Roberval, 1955**  
AC Clermont-Ferrand. PC 1667 et bis. [Demande de permis de construire immeubles, lotissement **Bohomme-Palazzi, rue Roberval**]. 13 juin 1955.  
AC Clermont-Ferrand : PC 1667 et bis

IVR84\_20256302099NUCA

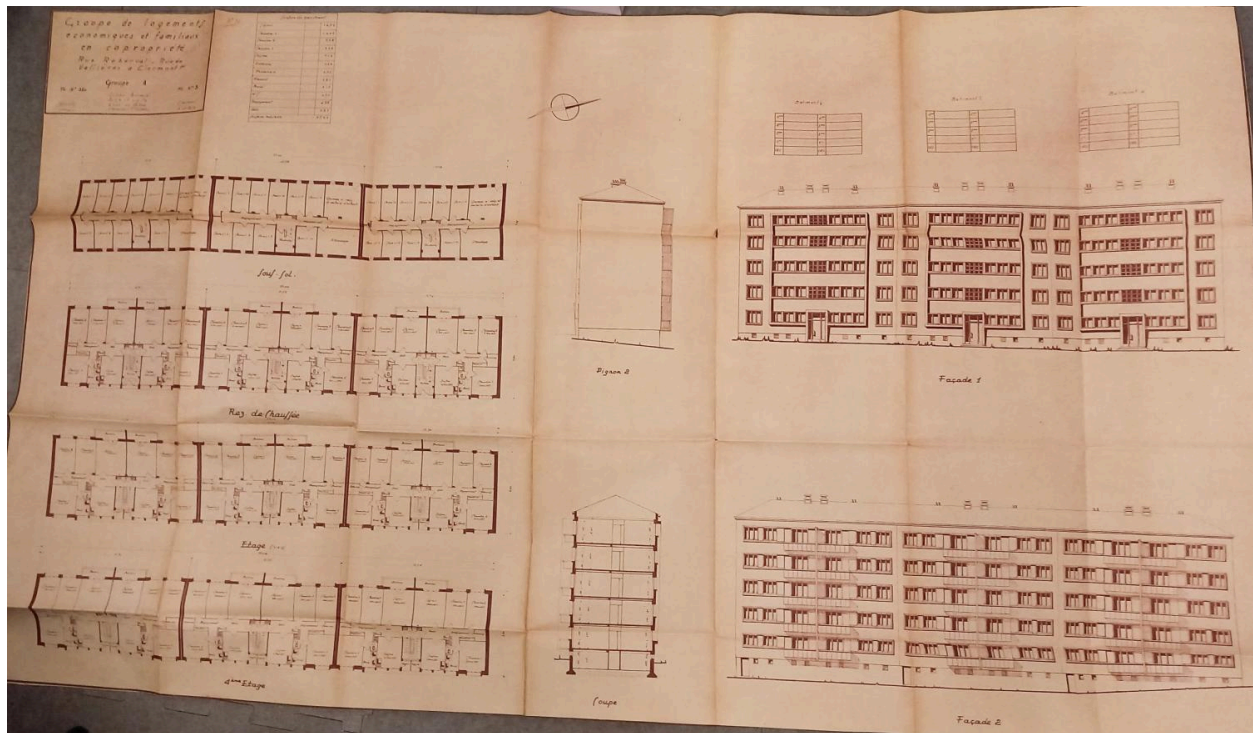
Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Julien Arnaud

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Façade 1 sur la rue Roberval

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 1667 et bis, Permis de construire immeubles, 1 et 2 rue Roberval, 1955**  
AC Clermont-Ferrand. PC 1667 et bis. [Demande de permis de construire immeubles, lotissement **Bohomme-Palazzi, rue Roberval**]. 13 juin 1955.  
AC Clermont-Ferrand : PC 1667 et bis

IVR84\_20256302109NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Julien Arnaud

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Littré, domaine du château de Vallières

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1945**  
[**Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré**] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°3410-0121, réf. C3410-0121\_1945\_CDP229\_5006. 1 : 13618. 27 août 1945. Photogr. pos.  
IGN : C3410-0121\_1945\_CDP229\_5006

IVR84\_20256302087NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1945

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Littré, domaine du château de Vallières

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1953**  
[**Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré**] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0381, réf. C2531-0381\_1953\_CDP3726\_0424. 1 : 4844. 19 mai 1953. Photogr. pos.  
IGN : C2531-0381\_1953\_CDP3726\_0424

IVR84\_20256300300NUC

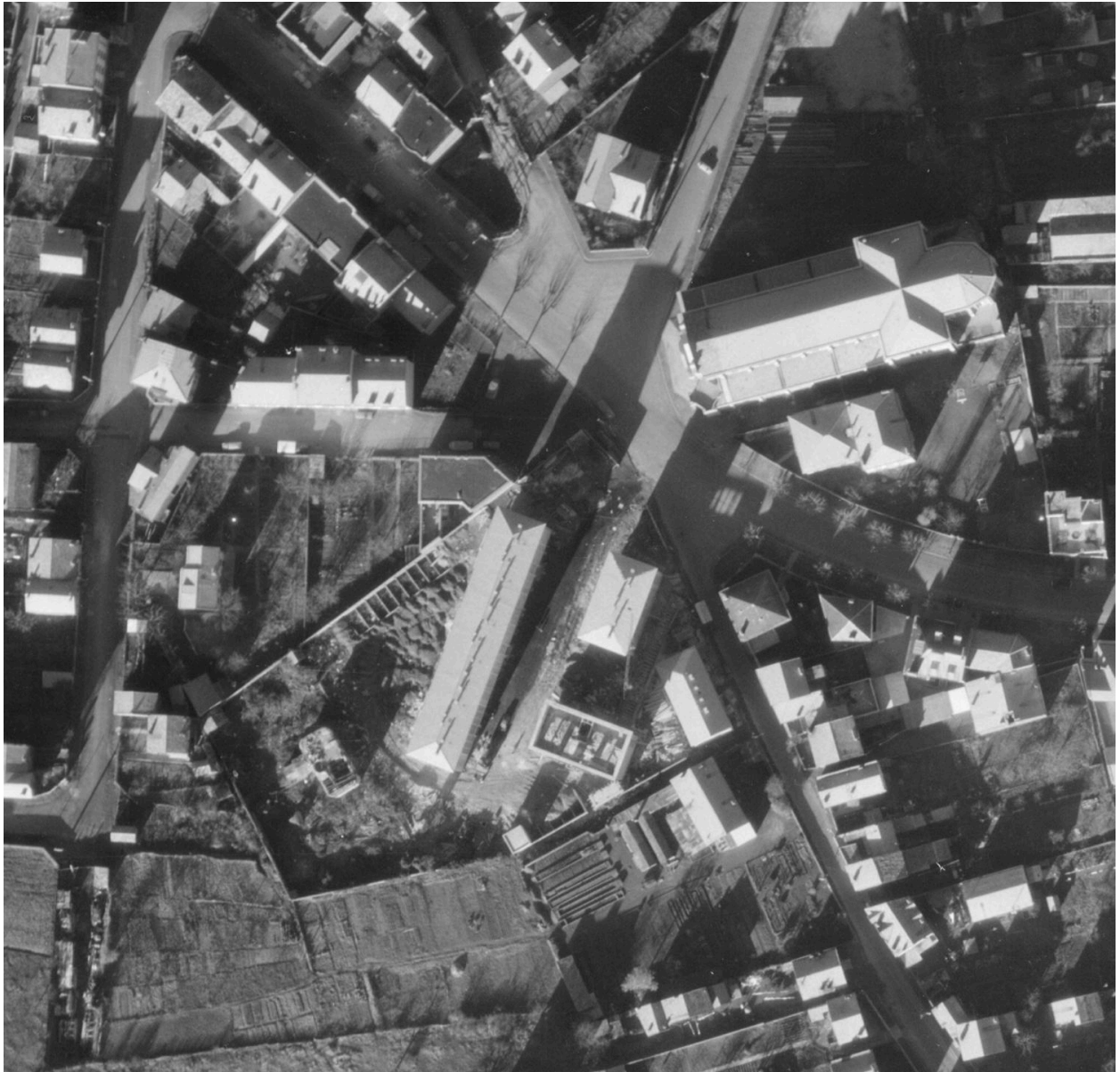
Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1953

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Littré, construction sur l'ancien domaine du château de Vallières

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1956**  
[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0361, réf. C2531-0361\_1956\_CDP1141\_0533. 1 : 3458. 17 décembre 1956. Photogr. pos.  
IGN : C2531-0361\_1956\_CDP1141\_0533

IVR84\_20256300301NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1956

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Littré, construction sur l'ancien domaine du château de Vallières

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1960**  
[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0102, réf. C2531-0102\_1960\_FR240\_0053. 1 : 17622. 25 août 1960. Photogr. pos.  
IGN : C2531-0102\_1960\_FR240\_0053

IVR84\_20256300302NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1960

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Littré, fin d'aménagement avec construction de l'immeuble d'angle sur le boulevard Jean-Jaurès et la rue Henri-Rivière

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1964**  
[Jean-Jaurès, secteur place Littré] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°5688, réf. C2531-0211\_1964\_CDP4038\_5688. 1 : 8579. 05 juillet 1964. Photogr. pos.  
IGN : C2531-0211\_1964\_CDP4038\_5688

IVR84\_20256302078NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1964

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Immeubles implantés latéralement à la place : mur aveugle et mur d'héberge sur la place.

IVR84\_20256300299NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévations aveugles des immeubles place Littré

IVR84\_20236300350NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des immeubles de la rue Roberval depuis la place Littré

IVR84\_20256302096NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation des bâtiments au sud de la place Littré. Mur d'héberge de l'immeuble placé latéralement et rattrapage de l'alignement par une construction basse.

IVR84\_20256300307NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles du lotissement Bonhomme et Palazzi

IVR84\_20256302604NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles du lotissement Bonhomme et Palazzi

IVR84\_20256302606NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles du lotissement Bonhomme et Palazzi

IVR84\_20256302686NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles du lotissement Bonhomme et Palazzi. A l'arrière-plan, l'église Sainte-Jeanne-d'Arc.

IVR84\_20256302690NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles du lotissement Bonhomme et Palazzi. A l'arrière-plan, l'église Sainte-Jeanne-d'Arc.

IVR84\_20256302691NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur la rue Roberval

IVR84\_20256302092NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation

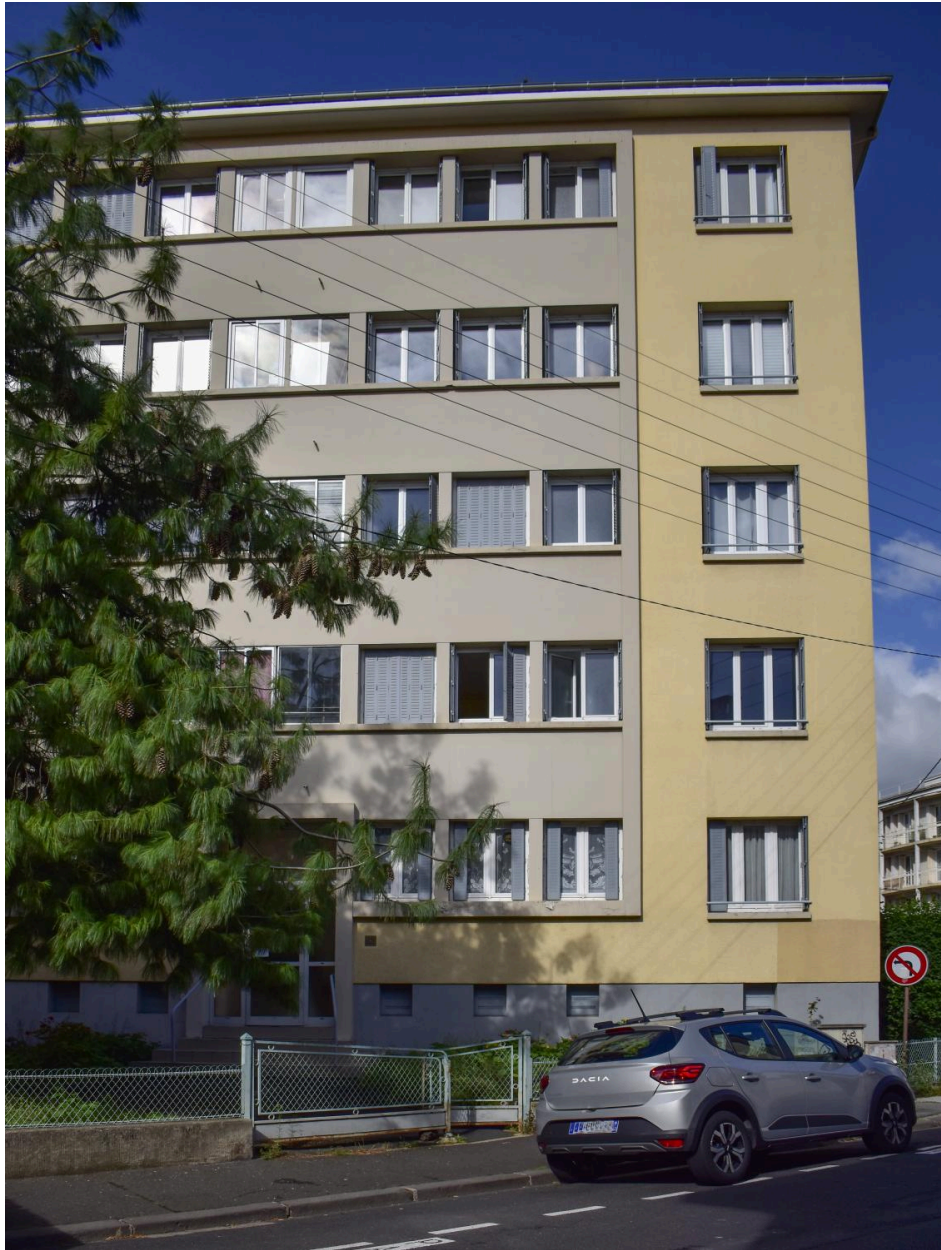


Façade sur la rue Roberval

IVR84\_20256302093NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur la rue de Vallières

IVR84\_20256302095NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles du lotissement Bonhomme et Palazzi

IVR84\_20256302689NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles du lotissement Bonhomme et Palazzi

IVR84\_20256302687NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles du lotissement Bonhomme et Palazzi

IVR84\_20256302688NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Garages et immeuble, vus depuis le fond de la parcelle du lotissement Bonhomme et Palazzi

IVR84\_20256302488NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Mur d'enceinte du lotissement Bonhomme et Palazzi. Mur aveugle d'une tour voisine.

IVR84\_20256302489NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeubles et garages en fond de lotissement

IVR84\_20256302490NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'architecture : entrée

IVR84\_20256302094NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation